

MÄERTERT WAASSERBËLLEG



Commune
de MERTERT

Wasserbillig, le 27 mars 2024



Vacance de poste

L'administration communale de Mertert se propose d'engager pour les besoins du service technique communal un

Salarié/e à tâche manuelle (ouvrier/ère communal/e) dans la carrière B

Tâche 100%, CDI, (entrée : à partir du 01.07.2024)

Description de la tâche :

- Entretien des voiries et des espaces publics
- Entretien et aménagement de diverses plantations et espaces verts
- Service d'hiver
- Travaux de réparation (serrurerie, menuiserie, sanitaire)

Profil :

- Ressortissant d'un Etat membre de l'Union Européenne
- Être polyvalent
- Avoir l'esprit d'équipe
- Maîtriser les 3 langues administratives (luxembourgeois, français et allemand)
- Être détenteur d'un permis de conduire C1 + C1E
- Pouvant travailler de façon autonome et flexible
- Sont considérés comme atouts :
 - Permis de conduire C + CE

Carrière :

Le futur collaborateur sera rémunéré suivant les conditions du contrat collectif actuellement en vigueur pour les salariés à tâche manuelle de la commune de Mertert. (carrière B)

Dossier de candidature :

- Lettre de motivation
- Curriculum vitae avec photo récente
- Extrait récent de l'acte de naissance
- Copie de la carte d'identité ou du passeport
- Copie du permis de conduire
- Extrait récent du casier judiciaire (bulletin n°3) datant de moins de 2 mois

Contact :

Pour ce poste, vous devez obligatoirement postuler en ligne via www.emploimertert.lu, les candidatures via courriel ou via courrier postal n'étant pas acceptées. Les documents sont à introduire en format pdf pour le 30 avril 2024 au plus tard. Les dossiers incomplets ne seront pas pris en considération.

En déposant sa candidature, l'intéressé(e) donne son accord à l'administration communale d'utiliser ses données personnelles dans le cadre du processus de recrutement conformément aux dispositions du règlement européen sur la protection des données personnelles.

Wasserbillig, le 27 mars 2024

Le collège des bourgmestre et échevins